

TRANSITION ENERGETIQUE**Mars 2021**

Nous avons déposé une demande d'audience régionale pour l'ensemble du périmètre du CSE D&R afin d'aborder le sujet de la transition énergétique. La direction a été surprise qu'une organisation syndicale se positionne sur le sujet. Pour SUD-Rail, l'écologie et donc la transition énergétique est un sujet de société important, c'est l'affaire de tous et chacun peut y participer à son échelle.

Lors de cette audience, nous avons voulu démontrer à la direction que de nombreux agents ont décidé ou envie d'utiliser des moyens de transport alternatifs pour venir sur leur lieu de travail mais que la SNCF n'a rien mis en place. Pourtant, une entreprise comme la SNCF devrait être en phase avec le monde et la société actuels sur ce genre de sujet.

En quelques années, certaines lois et accords (COP 21, loi Mobilités,...) incitent voir imposent selon les cas les entreprises à la transition énergétique notamment pour le trajet domicile/travail. Pour SUD-Rail, il ne faut pas attendre que les gouvernements successifs pondent des lois pour agir.

Nous avons donc demandé la mise en place de parkings sécurisés équipés de prises électriques pour les vélos, les trottinettes et les scooters ainsi que des vestiaires et douches sur tous les sites de travail des agents du CSE D&R.

La direction n'est pas opposée et se dit favorable à ce genre d'équipement mais elle doit faire un état des lieux complet et surtout faire des demandes de financement et c'est bien là que la situation va se compliquer. Nous avons argumenté sur le fait qu'à ce jour ce genre de véhicule possède une autonomie assez faible et qu'un agent voulant utiliser ce moyen de transport a besoin de pouvoir le recharger sur son lieu de travail. De plus, le coût d'achat d'un de ces moyens de transport est assez conséquent et il donc important qu'il puisse être mis dans un lieu sécurisé.

La direction nous a annoncé une réunion courant mars avec Gares&Connexions **pour équiper sur Paris le parking du quai N d'un local sécurisé pour 7/8 scooters et 20 vélos.** Pour l'instant, il n'est pas prévu que le local soit équipé de prises électriques mais nous en avons fait la demande.

Nous avons également demandé que tous les parkings voitures des sites de travail soient équipés de borne de recharge pour véhicule électrique. A ce jour, certains parkings sont équipés pour les véhicules de la SNCF et il serait plus simple et moins couteux d'installer une deuxième borne pour les véhicules personnels quand la SNCF installe une borne pour ses véhicules. **Un état des lieux va être réalisé ainsi qu'une étude afin de chiffrer le coût et voir ce qui pourra être réalisé. Nous avons également proposé en solution transitoire et en attendant l'installation de ces bornes qui vont prendre plusieurs mois voire des années, l'installation de prises électriques classiques.** Cette solution est plus rapide à mettre en place, moins couteuse et permet une transition.

Lors de cette audience, **nous avons sollicité la direction sur le forfait mobilités durables** (dispositif remplaçant l'indemnité km vélo). **Ce forfait n'est pas obligatoire mais peut être versé par l'employeur à tous les salariés qui utilisent un moyen de transport durable pour le déplacement professionnel.** La direction régionale nous a renvoyé vers la direction nationale sur ce sujet qui doit faire l'objet de discussions avec les organisations syndicales afin de trouver un accord d'entreprise.

SUD-Rail PSE a lancé le sujet de la transition énergétique sur le CSE D&R et continuera de défendre cette idée. C'est encore loin d'être gagné mais on ne lâche rien et nous resterons déterminés afin de faire évoluer les choses.